

Après le remake, une suite sans saveur

Toulouse, le 27 mars 2017

M. Marzin a commencé ce CTL par ces mots : « **Bienvenue aux experts de la CGT dès lors qu'ils ne sont pas onze** ».

Il a annoncé la suspension de toutes les mesures visibles jusqu'à la nomination de notre nouveau ministre des Finances **dont la fermeture des trésoreries d'Aspet et Aurignac au 1^{er} janvier 2018**. Du coup, « l'accent sera mis sur l'allègement des méthodes de travail et la simplification des tâches » !!! Selon lui, il est nécessaire de procéder à des opérations de regroupement pour renforcer les services.

Le directeur nous fait son premier numéro de claquettes en affirmant qu'il n'avait pas à ouvrir des négociations suite au préavis de grève de la CGT pour la venue de Bruno Parent. Selon lui, il n'y avait que 20 % de sujets locaux donc rien ne l'obligeait à négocier ...

La CGT revient sur le mouvement de grève des personnels d'entretien de la Cité administrative pour dénoncer leurs conditions de travail inacceptables. L'État, par le biais de notre direction, ne peut pas se dédouaner de ses responsabilités face à des pratiques contraires à la réglementation du travail. Nous demandons à M. Marzin d'intervenir auprès du préfet pour signaler tous les manquements vis-à-vis des prestations. Ce dernier s'y engage. Mais ce devait déjà être le cas après le CHS-CT du 23 février...

Exécution du budget 2016 et budget 2017

Austérité quand tu nous tiens ! Notre directeur, lui-même, estime qu'« il n'y a pas de quoi se mettre à faire des claquettes ! ».

Ne vous étonnez pas si vous restez bloqué dans les ascenseurs place Occitane : l'enveloppe est insuffisante pour financer les réparations !!!

Intérêts moratoires versés aux collectivités locales : on passe de 4 822 € (exécution 2016) à une projection 2017 de 52 000 €. Ce n'est pas dû aux délais de paiement mais à un « petit incident industriel » de distribution des factures au sein du Conseil Départemental.

Frais d'affranchissement : allons-y gaiement ! Clic'Esi pas cher ! Encore gratuit cette année grâce à la forte utilisation de ce moyen d'envoi.

De même, il n'est pas étonnant que notre administration pousse au paiement par carte bancaire quand on sait que les banques font des soldes sur les tarifs des commissions de ce moyen de paiement.



Règlement intérieur suite au vote des plages d'horaires variables pour la rue des Lois

Sachez que si un site (suite à restructuration ou important mouvement des personnels) souhaite l'organisation d'un vote pour modifier les plages d'horaires variables, il doit se faire connaître auprès de notre direction. On entend, par là, la révision possible des horaires des plages variables du matin (début entre 07h00 et 07h30, fin entre 09h30 et 10h00), du midi (début entre 11h30 et 12h00, fin entre 14h00 et 14h30) et du soir (début entre 16h00 et 16h30, fin entre 18h30 et 19h00). Les plages variables peuvent être différentes pour deux services si la badgeuse du site le permet. À bon entendeur, salut !

Répondant à une question de la CGT, la direction confirme que tous les agents ont la possibilité de revoir leurs modules horaires individuels chaque année (36h12, 37h30, 38h00 ou 38h30).

Mise en place d'un SFACT Justice expérimental

Encore une expérimentation sans calibrage en rapport avec les doctrines d'emplois. Mais, pas d'inquiétudes, « on a l'habitude d'un décalage entre la mise en place des réformes et l'arrivée des personnels » dicit notre directeur. Effectivement dans ce département, on est coutumier du fait d'accomplir les missions sans les emplois nécessaires ! M. Renda, l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail), insiste sur l'isolation incendie, le respect des normes de surfaces (de 10 à 12 m² utile par poste de travail) et surtout normes ergonomiques (éclairage, écrans, prises...).

Sur le sujet, pour une fois, la direction a pensé à convoquer le médecin de prévention et l'ISST ! Mais comme ces derniers l'ont déploré : « sans éléments concrets sur la question, difficile de rendre un avis ».

M. Renda insiste sur l'articulation essentielle entre le CHS-CT et le CTL. Ce dont la direction se moque éperdument. Ceci d'autant plus que deux opérations d'ampleur auront lieu sur le site de la place Occitane : arrivée en septembre des Domaines et opération de densification du site par l'accueil de la paierie régionale.



Aucun plan transmis pour ce CTL. Mais la direction minimise en indiquant qu'il ne s'agit que d'une cloison. La CGT rappelle que le site de la place Occitane est un site amianté et souligne l'importance des précautions d'usage à avoir dans ce cas. La cloison sera-t-elle calée entre deux armoires ou bien collée avec de la super glue ?

Après insistance et fortes protestations des OS, Magicien Marzax fera apparaître les plans sous 48H00 !

Les personnels peuvent remercier la CFDT, qui s'est abstenue sur la mise en place de ce SFACT, alors que les autres organisations syndicales ont voté contre (CGT, FO et Solidaires).

De ce fait, ce sujet ne pourra pas être rediscuté en seconde lecture.



Désignation du SIE compétent pour la prise en charge des créances du SPFE

Anne ma sœur Anne, vois-tu venir FIDJI finalisé ? Non ! Pas avant fin 2018 – peut-être ? Mais pas d'inquiétudes, le SIE Nord va assurer ! Et en plus, ils garderont le stock. Les organisations syndicales ont voté unanimement contre !

**Une force
à vos côtés**

**LUTTER
PLUS** 
pour
GAGNER PLUS

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**

Organisation des permanences dans les postes de la RAN de Saint-Gaudens

Les fermetures d'Aspet et d'Aurignac sont suspendues. La DRFiP attend la prise de position du futur ministre du budget.

Notre directeur s'est engagé à ouvrir le recrutement sur ces postes. Il ne passera pas le sujet « en force » auprès des élus locaux.

La CGT revient sur la question de la sécurité dans des locaux occupés par une personne seule. La direction répond que la situation est la même qu'avant la fermeture !?! Pour elle, aucune question de sécurité ne se pose...

Modifications dans l'organisation générale de la sécurité

M. Renda (ISST) et Mme Delpla (médecin de prévention) n'étaient plus présents quand ce point a été abordé. Pas de chance ! La direction n'avait pas prévu de traiter ce sujet en leur présence. Bizarre !

Mme Raynaud de Brianson déclare qu'il y a eu de nombreuses discussions entre les gardiens concierges et la direction. Apparemment, ceux-ci ont plus été des monologues que de véritables échanges. Parle à ma main !

Les cadres ne pourront plus travailler sur site le week-end. Ils travailleront à distance ! Et le droit à la déconnexion alors ?

La direction botte en touche sur la sécurité incendie, la sécurité pendant l'horaire de la pause méridienne et les personnes à contacter (et souvent injoignables) sur la fiche FOST (Fiche Opérationnelle Site Télésurveillé). En revanche, elle appelle tous les agents à renforcer leur vigilance à la sortie des locaux ! Dans le même temps, elle se refuse à donner des badges d'accès aux militants syndicaux, les obligeant donc à rentrer derrière les collègues en dehors des heures d'ouverture ! Allez comprendre leur logique ...



Limitation de l'acceptation des paiements en numéraire auprès d'un autre comptable

M. Marzin décide de différer l'application de la note nationale et ne pas précipiter le mouvement (d'usagers?). Il compte demander leur opinion aux comptables et revoir la question à la rentrée. **Pour une fois, notre directeur admet que cette note est inutile et conclue par « On ne change rien ».**

PPCR

**ascenseur social
en panne**

**escaliers
de rigueur**



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION:

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**

**LUTTER
PLUS** 
**pour
GAGNER PLUS**

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ, Marie-Christine PELLEFIGUE.
Experts (**seulement deux**) : Jean-Marc SERVEL et Jean-Claude SMEULDERS